

AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Avis de Consultation Ouverte

N° 010-APMF/20

1. L'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Duplication de textes juridiques** ". constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **APMF ANTANANARIVO - BATIMENT ANNEXE**

Rue : **Route des hydrocarbures Alarobia**

Etage / Numéro de Bureau : **2<sup>ème</sup> étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, ALAROBIA - ROUTE DES HYDROCARBURES - BATIMENT ANNEXE – 2<sup>ème</sup> ETAGE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- quarante mille Ariary (Ar 40 000.00) auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés) ;

- quarante mille Ariary (Ar 40 000.00) auprès de l'Agent Comptable de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, ALAROBIA - ROUTE DES HYDROCARBURES - AU REZ DE CHAUSSEE PORTE 008.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à l'**APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE - 2<sup>ème</sup> ETAGE** au plus tard le **21/02/2020 à 10H00Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de :

- quatre cent mille Ariary (Ar 400 000.00), ou son équivalent en monnaie librement convertible.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Antananarivo, Le 10/02/2020

La Personne Responsable des Marchés Publics



AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 011-APMF/20

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 17/01/2020 publié dans les journaux LES NOUVELLES et MA - LAZA en date du 24/01/2020, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. L'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour l'Organisation de divers ateliers participatifs constituant un lot unique et indivisible.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 30, 35 et 67 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RANDRIAMBOLOLOLOMPOINONY Marson Frederic
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE – 2<sup>ème</sup> ETAGE

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, BATIMENT ANEXE – 2<sup>ème</sup> ETAGE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, REZ DE CHAUSSEE -PORTE 008.

- Cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à l'APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE – 2<sup>ème</sup> ETAGE au plus tard le 13/03/2020 à 10H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de: deux millions cent mille Ariary (Ar 2 100 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Antananarivo, Le 10/02/2020

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

